

cultés présentes fussent réglées par son intermédiaire ; 2^o que tout procès contre la Compagnie de Commerce fût arrêté, jusqu'à l'arrivée de l'envoyé ; 3^o qu'à l'avenir, un agent diplomatique du vice-roi eût la permission de résider à Mandalay, avec des garanties suffisantes pour sa sécurité et que le gouvernement birman le traitât suivant son rang.

Les réponses du roi furent considérées comme insuffisantes ; en conséquence, le major-général, Sir Harry PRENDERGAST, reçut les instructions nécessaires pour franchir la frontière birmane et marcher sur Mandalay. Cette campagne, commencée en novembre 1885, était terminée en quelques semaines. Mandalay était pris, le roi Thibau fait prisonnier, était envoyé aux Indes. Le 1^{er} janvier 1886, Lord Dufferin lançait la proclamation suivante que je traduis *littéralement* : « Par commandement de l'Impératrice-Reine, il est donné notice par la présente, que les territoires jadis gouvernés par le roi Thibau ne seront plus désormais gouvernés sous son autorité, mais sont devenus portion des possessions de Sa Majesté ; et seront, suivant le bon plaisir de Sa Majesté, administrés par les officiers que le vice-roi et Gouverneur-général de l'Inde pourra nommer de temps en temps ».

Il n'y avait plus de Birmanie indépendante.

Depuis lors, de nombreuses explorations ou missions ont augmenté les connaissances de l'Angleterre sur les frontières Est de la Birmanie, les conduisant de la sorte jusqu'au royaume de Siam et jusqu'à la rive droite du MeKong dans la sphère d'influence de la France, qui avait réalisé sur la côte orientale de l'Indo-Chine, les mêmes conquêtes que la Grande-Bretagne dans les parties occidentales :